

Compte rendu
Comité de pilotage TAP Logonna-Daoulas

Date : 13 / 01 / 2015

Prochaine réunion : le lundi 02 Février à 18H en Mairie

Présents :

Nom	Prénom	Fonction	Mail
Briant	Hervé	Maire Logonna	hbriant.logonna@orange.fr
Calvez	Gilles	Adjoint Logonna	gilles.calvez2014@gmail.com
Carbonnier	Eric	Conseiller municipal	ecarbonnier@gmail.com
Rancon	Sylvie	ATSEM	rancon.jeanmichel@orange.fr
Benazzouz	Nabila	Parents d'élève	nabila.benazzouz@gmail.com
Fer	Nathalie	Parent d'élève	nathalie.jezequel@wanadoo.fr
Lallemant	Nathalie	Parent d'élève	nlallemant@gmail.com
Noé	Esther	Parent d'élève	esther_no25@hotmail.fr
Le Tily	Anne- Sophie	Parent d'élève	as.letily@orange.fr
Kerdoncuff	Bernard	Parents d'élève	bernard.kerdoncuff@gmail.com
Liva	Frederique	Enseignante	fred.liva@infonie.fr
Godet	Pascal	Enseignant	virginie-herry@orange.fr
Mignen	Tiphaine	Enseignante	
Maligorne	Jo	DDEN	claudemaligorne@sfr.fr
Simon	Michelle	DDEN	smichelle@wanadoo.fr
Bars	Etienne	DDCS	etienne.bars@finistere.gouv.fr
Le Gars	Gwen	Coordinateur E/J intercommunal	gwencoordo@yahoo.fr

Excusées :

Hobet	Françoise	DGS	Mairie.logonna.francoisehobet@wanadoo.fr
Stephan	Catherine	Agent municipal	cath.info2@orange.fr
Damazie-Edmond	Claude	IEN	ce.02292108j@ac-rennes.fr

Objectifs de la réunion :

Définir les horaires et ensuite définir collégalement les objectifs qui par la suite se déclineront en actions et donc en mobilisation de ressources.

Dernier Compte rendu :

Nathalie Fer précise que les propos tenus dans le dernier compte rendu ne sont pas tout à fait conforme aux dires. Il convient de rajouter qu'elle proposait la possibilité de construire les TAP en alternant sur un même après midi Cycle 2 et Cycle 3.

Présentation du fonctionnement à l'école du Tréhou : (V. Pièce jointe)

Gwen Le Gars a rencontré Gilles Kerriou (coordinateur E/J du Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry) sur le fonctionnement au Tréhou.

Horaires des TAP pour toute l'école : 13H30 / 14H30

Initialement les professeurs des écoles n'étaient pas très favorables à ce créneau horaire du fait qu'ils avaient des heures en plus le mercredi et qu'en contre partie ils n'avaient pas de jour où ils finissaient plus tôt.

Un an et demi après la mise en place de ce créneau, les professeurs des écoles sont réellement satisfaits car ils peuvent sur ce temps avancer leur travail (Préparation, corrections ...)

Sur le fonctionnement :

Les professeurs des écoles n'éprouvent pas de difficultés à récupérer les enfants après le TAP tant sur leur capacité à se concentrer que sur le fait de rassembler les groupe classe.

Les TAP sont organisés par groupe classe.

Une petite récréation est assurée de 14H25 à 14H30 par les professeurs des écoles.

Les PS et MS font la sieste pendant les TAP.

Les TAP sont animés par du personnel qualifié (BAFA) et par deux bénévoles.

Le fait que les TAP ne finissent pas à 16H30, il n'y a pas le souci de la gestion de sortie de l'école.

Certains professeurs des autres écoles du Plateau de Ploudiry font remonter le fait que lorsque les TAP commencent à 15H, ils sentent une légère baisse d'attention chez les élèves en cours.

Quelques échanges sur les chronobiologistes :

N'étant pas spécialiste sur le sujet, je vous invite à consulter quelques sites internet pour nourrir votre réflexion. Le moindre que l'on puisse dire, c'est que tous les chronobiologistes ne sont pas en accord.

Choix des horaires pour les TAP de l'école publique de Logonna-Daoulas :

La réunion de ce jour n'a pas permis de décider ensemble d'un horaire.

Les professeurs des écoles opteraient pour des TAP de 3/4H en fin de journée (15H45 – 16H30 : c'est l'horaire actuel mais il faudrait plutôt des groupes de 10-12 enfants maximum), pour ne pas perturber le fonctionnement pédagogique de l'école (échanges de services) et garder une régularité/horaires.

L'horaire 13H30 / 14H30 pose également problème car cet horaire oblige les enfants à participer au TAP or il n'y a pas d'obligation à fréquenter les TAP.

A ce sujet, Etienne Bars qui a une vision départementale des différents fonctionnements, précise que quelque soit l'horaire choisi, la fréquentation des TAP correspond au minimum à 80% de l'effectif scolaire.

Quatre scénarios sont proposés. Lors de la prochaine réunion, un choix sera fait au vue des avantages et des inconvénients de chaque scénario pour le rythme de l'enfant et en répondant au mieux aux finalités de la réforme. Pour rappel voici la définition défendue par l'ensemble du Comité de pilotage. (Le mot « stress » est rajouté)

Définition : Le TAP est un espace/temps de découverte culturelle, sportive, artistique, scientifique ... permettant à l'enfant de s'épanouir, d'apprendre autrement sans la contrainte de résultat, d'évaluation et sans stress. La notion de plaisir doit être au cœur de l'activité.

Les quatre scénarios à étudier :

Je précise ici que le contenu pédagogique des TAP et donc la mobilisation des ressources interviendra dès que le choix horaire sera effectué.

- ¾ heure de TAP pour toute l'école de 15H45 à 16H30. (Comme actuellement sur Logonna-Daoulas)
- TAP pour toute l'école de 13H30 à 14H30 3 fois par semaine et le jour sans TAP fin des cours à 15H30. (Modèle du Tréhou)
- TAP élémentaire 2 x 1H30 de 15H à 16H30 . TAP maternelle 4 x 3/4H (Modèle Daoulas)
- 4 x ¾ heures pour toute l'école en début d'après-midi de 13H30 à 14H15.

Du côté des finances :

Gwen Le Gars va proposer une projection financière si les futurs TAP sont déclarés en Accueil de Mineurs et si la commune se dote d'un PEDT.

Accord du Copil :

Le Comité de pilotage est unanime sur le fait de privilégier la mise en place des petits groupes pour que le TAP soit vécu comme un temps de qualité pour l'enfant.

Prochaine réunion & décision :

Les 4 scénarios seront étudiés. En amont, chaque collectif représenté aura échangé, à partir d'un outil commun, sur les 4 propositions et un choix sera fait soit par consensus soit par vote. Pour rappel, ce projet est un projet dont la municipalité est maître d'œuvre et qu'elle souhaite associer au maximum les différents niveaux à son élaboration. Aussi, si le vote ne permet pas de dégager une proposition, la décision finale appartiendra à Monsieur Le Maire. Le Comité de pilotage est une instance de proposition pour le Conseil Municipal.

Rappel du premier Compte rendu :

Présentation des missions du comité de pilotage

Proposer un projet TAP au conseil municipal

- En croisant les approches, les expériences et les propositions des partenaires
- En s'appuyant sur les expériences des communes voisines
- En positionnant l'intérêt de l'enfant au cœur de la réflexion

Pour le Copil
Gwen Le Gars
Coordinateur E/J Intercommunal